EN VISITANT
L'EXPOSITION
NE MANQUEZ PAS
D'ALLER VOIR
le STAND des
BIJOUX
FIX
Salon Parisien
En VENTE chez
les BIJOUTIERS

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, dimanche 2 juillet :

Soleil: lever 4 h. 8; coucher, 8 h. 4.
Lune: nouvelle du 16; premier quartier le 3.
Aujourd'hui: St-Othon; demain: St-Anatole.
Exposition Internationale du Nord de la France (voir notre rubrique spéciale: Exposition).
De 9 h. à 11 h., Caisse d'épargne.
De 10 h. à 1 h., visite des Musées.
De 10 h. 1/2 à midi, Société St-François Régis (pour faciliter le mariage des ouvriers indigents), 35 bis, rue du Vieil-Abreuvoir.
De 11 h. à midi, visite à l'Hôpital.
De 11 h. 1/2 à 1 h., Secrétariat du Peuple: rue du Vieil-Abreuvoir, 35 bis; rue de Lannoy, 402; rue Descartes, 71; rue de la Basse-Masure, 54.

UN DERNIER MOT

La situation est nette et déblayée de tout **malentendu**. Un cortège de gymnastes défilera, aujourd'hui, dans les rues de Roubaix, **autorisé**, comme tous les autres cortèges. Il ne reste rien des mauvais prétextes et des **fallacieuses raisons invoquées** par des **adversaires-de-parti-pris** pour motiver une protestation contre cette imposante manifestation **sportive** et contre cette belle fête patriotique dont Roubaix pourra se réjouir moralement et matériellement.

Si des incidents se produisent après toutes les restrictions à la liberté imposées par l'arrêté préfectoral à ces sociétés de gymnastique qui prendront part au cortège, c'est que l'on veut, quand même, provoquer des troubles.

A ceux qui en ont la charge, il appartiendra de faire respecter l'ordre.

M. Caillaux disait, vendredi, dans son discours à la Chambre, en répondant aux interpellateurs : « Je ne comprends pas une société dont le désordre ne serait pas exclu. »

L'occasion est belle, à Roubaix, pour le gouvernement de mettre en pratique cette excellente formule.

Les gymnastes catholiques n'entendent pas user d'un privilège, ils demandent seulement l'usage d'un droit accordé à tout le monde : circuler librement dans nos rues.

Nul ne peut se trouver offensé d'un cortège d'enfants et de jeunes gens groupés dans une même pensée patriotique, poursuivant le même idéal, qui, la tête droite, le regard clair, défileront crânement, vivante personnification de la Patrie, toujours plus forte, toujours plus grande, au cri de : « Vive la France ! »

Le FORÇAT STAELENS GRACIÉ

M. Fallières, président de la République, avant son voyage à Roubaix, a voulu marquer sa visite dans le Nord, par un acte de clémence. Usant de son droit de grâce, il vient d'ordonner la libération du forçat Henri Staelens.

Né à Swevegheim (Belgique) le 6 août 1871, Staelens était ouvrier chez M. P. Prouvost, industriel, rue du Nouveau-Monde. Le 26 septembre 1898, il tenta d'assassiner son patron.

Il comparut devant la Cour d'assises du Nord, le 28 novembre de la même année et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Henri Staelens eut, au bagne, une conduite irréprochable. Il y a quelque temps, sa peine fut abaissée à vingt ans.

Sa grâce a été signée samedi matin.

M. Coupez, conseiller municipal de la minorité socialiste, qui avait entrepris une campagne en faveur de la grâce de Staelens a, en apprenant la grâce de son protégé, adressé, samedi après-midi, le télégramme suivant à M. Fallières :

Président République, Paris

Remerciments au nom population ouvrière roubaisienne pour grâce accordée ouvrier Staelens. — Coupez, *conseiller municipal.*

UNE NOTE OFFICIELLE

D'autre part, à propos de la grâce du forçat Staelens, la Préfecture nous communique la note suivante :

Nous apprenons que M. le président de la République a signé la grâce de Staelens, condamné le 28 novembre 1898 aux travaux forcés à perpétuité pour tentative de meurtre sur la personne de son patron, M. Prouvost, industriel à Roubaix.

Depuis qu'il subissait sa peine, Staelens s'était toujours très bien conduit. Plusieurs remises lui avaient déjà été accordées et il ne lui restait plus qu'un an de peine à subir.

M. le président de la République a voulu que sa visite à Roubaix fût marquée par la grâce définitive de Staelens.

OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES BAINS-DOUCHES. — L'établissement des Bains-Douches, que vient de faire ériger la Caisse d'Epargne de Roubaix, sera ouvert au public à partir du mardi 4 courant, à huit heures du matin. L'inauguration officielle est reportée en septembre prochain, et sera faite au moment du Congrès des Caisses d'Epargne, qui se tiendra à Roubaix.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES. — Avis très important. — Paiement des allocations. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le bureau d'assistance a l'honneur d'informer les pensionnés à domicile que le paiement des allocations de juin aura lieu à partir de mardi prochain, aux jours et heures habituelles. Le paiement est avancé de huit jours, la fête nationale du 14 juillet tombant dans la semaine de paiement.

Les pensionnés sont instamment priés de tenir compte que les autres mois, ils seront payés à partir du deuxième mardi de chaque mois.

UNE EXCURSION de la FANFARE DELATTRE. — La Fanfare Delattre se rendra le 6 août prochain, à Heyst-sur-Mer. Elle a été invitée, pour la quatrième fois, par le Comité des fêtes de cette station balnéaire, pour y donner deux concerts. Cette invitation consacre une fois de plus l'excellente réputation de la Fanfare Delattre et nous ne doutons pas qu'elle remportera de nouveaux succès.

CINQ ANS DE SOUFFRANCE. — Mme Brunet, Pont-à-Vaux (Ain), écrit : Pendant cinq ans j'ai souffert d'eczéma qui commença par une éruption sur tout le corps, qui ne dura pas longtemps. Ensuite mes mains étaient atteintes et j'en souffrais énormément. J'essayai de nombreux remèdes, mais sans soulagement. Depuis l'emploi du Cadum, mon état s'est amélioré. Ces terribles démangeaisons se sont arrêtées et le soulagement que j'ai obtenu est presque impossible à croire. J'étais découragée et croyais ne jamais guérir. Je suis tellement ravie de ce que le Cadum a fait pour moi, que j'accorde avec plaisir la permission de publier mon expérience, afin que ce remède puisse être connu de tous ceux qui souffrent de cette terrible affection : l'eczéma humide. Le Cadum est une nouvelle découverte médicale contre l'eczéma et toutes les maladies de la peau, 50 cent. et 1 fr. la boîte toutes pharmacies. 6659a

UN AEROPLANE TRAVERSE ROUBAIX EN VOLANT. — Vers 2 heures de l'après-midi, samedi, un aéroplane a volé au-dessus de Roubaix. C'est Duval sur son nouveau biplan, qui se rendait, du champ d'aviation de l'avenue des Villas, à l'Aérodrome de Berckem pour reprendre le départ officiel de la 5e étape du Circuit Européen.

Le biplan a été aperçu par de nombreuses personnes qui se trouvaient boulevard Gambetta, rue de Lannoy et dans les rues adjacentes. Les piétons relevaient la tête, au bruit du moteur et criaient leur enthousiasme au courageux homme-oiseau.

Ajoutons que Duval n'a pu atterrir à Berckem. Du moins on n'avait aucune nouvelle de lui dans la soirée. Officieusement on annonçait que le vent l'avait poussé vers Gand et qu'il avait atterri à proximité de la cité d'Artevelde.

PIANOS et orchestrions élect. pes établiss. publics, 1re marque européenne. Audit : Mons SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-5

LES PONTS DU 14 JUILLET ET DU 15 AOUT. — La Mairie communique la note suivante :

Le maire de la ville de Roubaix porte à la connaissance des concitoyens que les bureaux de la Mairie seront fermés le samedi 15 juillet et le lundi 14 août. Seul le bureau de l'état-civil sera ouvert de 9 heures à midi pour les déclarations de naissance et de décès.

30, GRANDE-RUE, ROUBAIX. Pendant la semaine vente exceptionnelle de peignoirs au prix incroyable de 3 francs. Corsages soie cachemire dernière création 8 francs 90. Tous nos articles sont vendus à 50 % de leur valeur. 10151d

LA FRAUDE DES ALLUMETTES. — UNE BELLE SAISIE. — ARRESTATION DU CONTREBANDIER. — Un terrassier, Marcel Lalis, 20 ans, en résidence à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, et originaire de Dieppe (Seine-Inférieure), qui était pesamment chargé, tenta, à la faveur de la nuit, de pénétrer dans notre ville par le chemin du halage au long du canal ; mais là des postes de douaniers veillaient au grain...

Deux de ces fonctionnaires, MM. Pierre Paitoe et Patfoert, virent venir le fraudeur. Ils se tinrent cois dans leur cachette et quand ce dernier s'en fut rapproché suffisamment, ils se dirigèrent aussitôt vers lui. Naturellement, abandonner sa marchandise pour fuir prestement, fut pour Lalis l'affaire d'un instant. Mais les préposés le talonnèrent de façon si serrée, qu'ils le rejoignirent et l'appréhendèrent.

Puis, les douaniers revinrent sur les lieux de l'attaque. Ils retrouvèrent, gisant sur le sol, le ballot du contrebandier qui contenait 121.500 allumettes de provenance belge, représentant une valeur de 121 fr. 50.

Le délinquant a été dirigé sur Lille.

AVANT LE DÉPART pour la campagne ou la plage, nous engageons nos lecteurs à passer **Mardi prochain 4 juillet** à la **Vente réclame** du mois de la maison **Rammaert-Jeu,** Grande-Place, 25, à Roubaix. — C'est la fin de saison il y a des occasions à y faire, — les **coupons** de lainages, soieries et cotons fantaisie sont sacrifiés **à prix de solde.** — Il reste encore quelque robes de coton pour enfant. — Actuellement mise en vente des **articles bains de Mer.** — Tennis, cheviottes crêmes et toiles pour costumes. Tissus et serviettes éponge. — **Tissus pour ouvrages.** 10143d

ENTRE VOISINS. — Mmes Zoé Dutranoy, âgée de 45 ans, épailleuse et Marie Dutranoy, 20 ans, soigneuse, demeurant rue et cour Bernard, 2, ont déclaré à M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, qu'une voisine, Florence Bailly, femme Volckaert, âgée de 46 ans, leur avait sans motif, jeté de l'eau dans les jambes.

Florence Bailly, a déclaré au commissaire avoir jeté de l'eau après en avoir reçu. Trois témoins ont vu son geste et appuient les déclarations des plaignantes. L'enquête s'est terminée par un procès-verbal à la charge de Florence Bailly.

100.000 FRANCS SONT RECHERCHÉS pour augmentation de capital d'une Société Anonyme en pleine prospérité. (Fabrication des lampes électriques à filaments métalliques).

Pour renseignements et garanties écrire aux lettres C. D. C. 10.114

VOL D'UNE BALADEUSE. — Des malandrins ont ouvert nuitamment la grand'porte attenante à l'habitation de M. Ferdinand Beys, propriétaire, rue des Fossés, 17.

Ils ont ensuite dérobé une baladeuse valant quatre-vingt-dix francs.

Une enquête est ouvèite par M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement.

La baladeuse dérobée est peinte en vert ; les roues en rouge.

LE PLUS BEAU CHOIX de Lustres et tous appareils : gaz, électricité, se trouve AUX MAGASINS D'EXPOSITION D'APPAREILS 14, rue du Curé, à ROUBAIX — 25 % MOINS CHER qu'ailleurs. Entrée Libre. 10104

POUCE ÉCRASÉ. — Le contremaître de la retorderie de MM. Janssens-Mulliez et Cie, rue de l'Alma, 8, a eu le pouce gauche écrasé par les organes de son métier à retordre dont il était occupé à changer le pignon.

M. le docteur Vanlaer a constaté que le blessé, M. Maxime Hagard, âgé de 53 ans, demeurant rue de Wattignies, 13, à Tourcoing, avait la partie terminale de la phalangette du pouce gauche enlevé. Il lui a prescrit un mois de repos.

HALLE FLIPO. Nouveau rayon fruits primeurs. Prix très avantageux. 9918

LA VAPEUR QUI BRULE. — A la Société Anonyme de teinture et d'impression, rayon Gaydet, rue Boucher-de-Perthes, un teinturier, M. Florimond Taffin, âgé de 16 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion, 19, en voulant fermer un robinet, a eu le dessus des pieds brûlés par un jet de vapeur.

M. le docteur Lepers a constaté des brûlures peu graves qui nécessiteront pour le blessé un repos de quatre semaines.

UNE PETITE MERVEILLE vient de s'ajouter à celles déjà connues du « Salon Parisien » à l'Exposition de Roubaix et les visiteuses seront de notre avis quand elles admiront le stand charmant de Mme Berthe Barreiros, Corsetière, 10, rue Daunou, à Paris. 10116

LA FRAUDE DU CAFÉ. — MM. Trigot, brigadier des douanes ; Acket et Moulinet, préposés, attachés tous trois à la brigade mobile, ont mis en état d'arrestation à la limite du territoire, vers Wattrelos, Elisa Hequette, 33 ans, soigneuse, et Léonie Desmet, 29 ans, journalier, demeurant toutes deux à Roubaix, la première, rue du Tilleul, et l'autre, rue Franklin.

Elles avaient introduit, ensemble, sur notre territoire, pour une valeur de vingt francs quarante centimes de café belge.

Les délinquantes ont été dirigées sur Lille.

Le savon extra, garanti pur, LE CHAT, contient la proportion la plus élevée de principes utiles. Il prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 % sur le poids du savon employé. 7282a

LES VOLS DE LAINE. — Le contremaître de la maison Dubois-Dazin, camionneurs, 88, rue du Grand-Chemin, Heintz, domicilié rue de Milan, qui avait été arrêté pour vol de laine au préjudice de ses patrons, a été interrogé samedi après-midi, par M. Delalé.

Heintz reconnait avoir dérobé de la laine, mais il déclare que les détournements opérés par lui, ne se chiffrent pas à 14.000 francs.

Heintz prétend qu'à son entrée dans l'établissement, 10.000 francs de laine avaient déjà été soustraits et que par conséquent ses vols ne revêtent pas l'importance qu'on leur avait tout d'abord assignée.

DRAPEAUX FRANÇAIS, ETRANGERS. H. Thieffry, 66 bis, Grande-Rue, Rx. 10001

UN NON-LIEU. — M. Delalé a signé une ordonnance de non-lieu en faveur de Mme Maria Bosteels, 30 ans, cabaretière, poursuivie pour excitation de mineures à la débauche, la jeune fille, Hortense L..., que l'on croyait avoir été l'objet des sollicitations de la cabaretière, ayant été retrouvée à Lille vivant maritalement.

La Brasserie Roubaisienne la plus forte et la plus anc. soc., vend des bières de saison extra supér. et l'apéritif Cent-Kilos. 264-9

REPOS DOMINICAL DES PHARMACIENS. — Pharmaciens de garde pour toute la journée aujourd'hui dimanche 2 juillet : MM. Leporcq, rue St-Georges ; Lecru, 15, rue de Tourcoing, et Noyon, 206, rue de Lannoy.

DOCTEUR-DENTISTE. Dr Montaigne, ✠ 160, r. de l'Ommelet, Rx. Pose dentiers. 652

CROIX

AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis les élections de 1908, les séances du Conseil municipal de Croix, étaient plutôt monotones. Aucune discussion pour cette raison bien simple que les questions pouvant donner matière à controverse et à désaccord étaient tranchées en réunions préparatoires, où chacun disait son mot, où des propos aigres doux — plutôt aigres que doux — étaient échangés. Le désaccord existait bien, mais dans l'intérêt supérieur du parti, on évitait de l'afficher « coram populo ».

Dans le public, on le soupçonnait et on en parlait, quand on recherchait la cause de l'inertie de la municipalité en maintes affaires d'intérêt général. Les intéressés eux-mêmes évitaient d'en rien laisser paraître, et au besoin même le démentaient catégoriquement.

Nous savions comme les autres, que l'écharpe de M. le maire portait ombrage à ses frères en socialisme ; mais jamais le désaccord n'éclatait en public. Aujourd'hui la comédie n'est plus de mise.

Des questions figurant à l'ordre du jour de la séance de vendredi, très peu ont reçu une solution. Elles ont fait éclater le dissentiment existant entre le maire et ses adjoints, entre le maire et ses conseillers. Le premier a été pris à partie à propos de tout et à propos de rien, les seconds se sont attiré quelques vertes répliques.

Mais il est un point à retenir qui montre comment la ville de Croix est administrée en régime socialiste. Le maire n'a point le droit de s'occuper des affaires rentrant dans les attributions de ses adjoints, car ceux-ci prétendent être maires et maîtres absolus chacun dans sa sphère.

Pareil fait ne s'était encore produit.

Tandis que ces messieurs se chamaillent pour la plus grande joie de la galerie, d'importantes questions restent en souffrance : les habitants de Croix attendent toujours l'amélioration des services de voirie, d'ébouage, de l'éclairage public et particulier ; les contribuables se plaignent de l'augmentation continue de leurs impositions ; bref la population se montre mécontente de la façon dont sont gérées les affaires municipales.

Les Grands Magasins
AU
BON MARCHÉ
7, Rue Nationale, LILLE
commencent la vente des
SOLDES
Lundi 3 Juillet
APERÇU
de quelques occasions

Manteaux anglais,	soldés	15 fr.
Costumes toile	»	10 fr.
Costumes lainage	»	19 fr.
Jupes toile	»	5 fr.
Jupes lainage	»	10 fr.
Corsages tous genres	»	3 fr.
Blouses lingerie	»	2,50
Peignoirs batiste	»	6 fr.
Jupons	»	4 fr.
Costumes pour fillettes	»	7 fr.
Chemises et pantalons	»	2,50
Canotiers paille	»	1,95
1 lot Fantaisies lingerie	»	0,45
1 lot de Corsets	»	5 fr.
Gants de peau pr dames	»	1,45
1 lot de Bas	»	0,95

Pendant le mois de Juillet
voir notre
COSTUME 3 PIÈCES
sur mesure
comprenant : Jaquette, Jupes, Corsages
pour 135 fr.
Envoi franco d'échantillons sur demande

LANNOY

BAISIEUX

Un maçon habitant Baisieux fait une chute mortelle à Lille

Samedi matin, vers dix heures et demie, un ouvrier maçon, le nommé Pierre Leclercq, 65 ans, demeurant à Baisieux, au service de M. Gruiois, entrepreneur, travaillait au quatrième étage, dans une maison en construction, sise rue Gustave-Joncquet, à proximité de l'angle de la rue Littré. Tout à coup, ses compagnons de travail, surpris par un bruit de chute, l'aperçurent tombant entre les murs de la bâtisse, la tête en avant.

Le malheureux avait glissé de l'échafaudage où il se tenait debout. Il vint s'écraser avec un bruit sourd sur les planches du rez-de-chaussée et resta inanimé, le crâne fracturé.

Relevé, il ne donnait plus signe de vie. Les docteurs Sonneville et Quin, aussitôt mandés, ne purent que constater le décès.

Le défunt a été transporté chez sa fille, rue Royale, 122.

Le commissaire du quartier, M. Roussenac, fait une enquête pour connaître la cause exacte de ce terrible accident et la manière dont il s'est produit.

LYS

UNE JEUNE FILLE ATTAQUÉE EN PLEIN JOUR. — *L'agresseur est arrêté.* — La fille de M. Pierre Lepers, garde-champêtre auxiliaire et garde-chasse, Mlle Marie Lepers, 19 ans, revenait, samedi, vers 6 heures et demie, de son travail. Elle côtoyait le « riez », long ruisseau qui serpente dans la plaine, vers Leers, pour se rendre chez ses parents qui habitent à l'extrémité de Lys. Comme elle se trouvait en rase campagne, elle rencontra un individu à mine patibulaire qui s'élança sur la jeune fille et la terrassa. Heureusement cette dernière se défendit énergiquement et s'opposa, en ce faisant, à l'enlèvement de son porte-monnaie, que paraissait surtout convoiter son agresseur.

Peu après, celui-ci fut mis en état d'arrestation par le garde-champêtre, M. Trenteseaux, qui l'écrous au violon municipal. Il a déclaré se nommer Alphonse Dupont, être âgé de 25 ans, et demeurer à Roubaix.

L'on va contrôler ses dires et le diriger ensuite sur Lille.

LA DUCASSE s'ouvrira aujourd'hui, dimanche, et durera jusqu'à mardi inclusivement.

La « Vieille Place » est, en ce moment, couverte de baraques et jeux forains variés. En outre, les habitants se sont apprêtés pour passer la kermesse dans la joie, ainsi qu'il convient en pareille circonstance.

Espérons donc qu'il fera beau pendant ces trois jours. A l'occasion de la ducasse, les cabaretiers peuvent tenir leurs établissements ouverts jusque une heure du matin, aujourd'hui, dimanche, et les deux jours suivants.

LEERS

L'HEURE DE LA RETRAITE. — A partir d'aujourd'hui, dimanche, et pendant toute la durée de l'Exposition de Roubaix, les cabaretiers pourront tenir leur établissement ouvert jusqu'à une heure du matin.

L'ETAT-CIVIL PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 1911. — Pendant le premier semestre 1911, l'Etat-Civil a enregistré 59 naissances, 45 décès, dont 2 enfants mort-nés, et 15 mariages.

Vente-réclame des magasins de bijouterie-horlogerie, AU COIN DORÉ, 28, rue Nationale, Lille, différence de 40 % avec partout ailleurs. 9733

TOURCOING

Au Conseil Municipal

Séance courte vendredi au Conseil municipal de Tourcoing. Commencée à neuf heures, elle était terminée à 10 heures et demie.

Ailleurs qu'à Tourcoing on n'aurait pu aller si vite pour voter 1° un budget supplémentaire roulant sur des opérations de 5 millions en recettes et en dépenses ; 2° tout un nouveau règlement de la caisse des retraites des employés municipaux ; 3° un tarif nouveau des prix de l'électricité fournie par l'usine municipale ; et 4° encore toute une série de solutions à des questions dont certaines ont bien quelque importance, telle, la question de la création d'une section d'employés au Conseil de Prud'hommes.

Il est, d'ailleurs, une façon d'aller vite, c'est de ne pas lire les rapports :

« Vous avez reçu les rapports, messieurs — inutile de les lire ; nous sommes d'accord, n'est-ce pas ? — Adopté. »

C'est ainsi que fut voté le budget supplémentaire de 1911. Il en fut de même pour l'usine d'électricité et encore de même pour le nouveau règlement des retraites.

Il semble qu'il y ait cependant un petit inconvénient à procéder ainsi :

Ces rapports qui sont ainsi adoptés « avec dispense du ban » nécessaire, ne sont pas plus communiqués à la presse que lus en séance. (Exception d'ailleurs tout de suite le budget supplémentaire que nous pourrons examiner par la suite). Si bien que personne, en dehors des 34 élus, ne connait la teneur de ces rapports.

Avec cette façon d'agir, il se produit des conséquences comme celle-ci : c'est que les tarifs d'électricité à Tourcoing sont changés depuis hier. Les nouveaux prix sont appliqués à partir du 1er juillet, et personne ne les connait. Cela intéresse bien le public, pourtant !

De même, les employés municipaux ne savent pas le premier mot des modifications qu'on a votées à leurs retraites.

Il s'est trouvé un conseiller pour féliciter l'Administration du soin qu'elle a mis à élaborer ce nouveau statut et se porter fort de la reconnaissance du personnel.

Mais, il y eut aussi un autre conseiller qui se dit que tout de même, c'était joli de féliciter, mais qu'il fallait au moins savoir ce dont il s'agissait. Et il demanda que le règlement fut communiqué à la presse.

Soyons reconnaissants à cet aimable édile du souci qu'il a eu du public tourquennois.

La séance ne s'est pas passée sans incidents. Ceux-ci évidemment ont encore eu pour thème les procédés d'administration de la municipalité. Et ce furent la question théâtrale et celle des prud'hommes-employés qui les provoquèrent.

Le Préfet du Nord, ayant sollicité l'avis du Conseil municipal de Tourcoing au sujet de cette dernière question, c'est M. le maire qui répondit en disant qu'il ne voyait pas la nécessité immédiate de la création à Tourcoing de prud'hommes-employés ; mais il ajoutait dans la fin de sa lettre qu'il en référerait cependant à ses conseillers. M. l'adjoint qui avait communiqué cette lettre, avait oublié de lire cette fin. Aussi un conseiller critiqua vivement M. le Maire qui se permettait de répondre au lieu et place du Conseil et surtout de donner une réponse qui semblait rejeter une réforme excellente. Il y a là un « abus de pouvoir », disait-il.

Mais M. l'adjoint répara son oubli et tout se réduisit à un malentendu.

Voilà ce que c'est que d'avoir pour habitude de ne pas donner lecture de tous les documents. Si l'oubli fâcheux ne s'était pas produit, l'Administration se serait évité d'entendre des choses plus ou moins agréables au sujet de cet avis « officieux » du Conseil.

C'est encore quelque chose d'« officieux » qui irrita le même conseiller quand on parla théâtre. Il se plaignit fort que, la question théâtrale n'étant pas résolue, on adjugeait cependant la buvette du théâtre !

Enregistrons encore ici un méfait de cette mauvaise habitude de ne pas dire en séance. Car si on avait lu le rapport du maire accompagnant le budget supplémentaire, on aurait vu que la Commission des théâtres avait décidé, vu les mauvais résultats financiers de la dernière saison, d'exploiter le théâtre en régie municipale, avec le concours de l'ancien directeur à qui il serait alloué un traitement fixe. Une somme de 30.000 francs est prévue à ce sujet, pour payer les frais de la première partie de la saison 1911-1912. Ce régime là est prévu pour deux ans.

Cela n'a rien de définitif, puisque le Conseil n'a pas délibéré. M. l'adjoint y fit allusion en disant que la décision avait été prise en « réunion officieuse ».

Ces « réunions officieuses » n'était pas du tout du goût de M. Martin, il partit en claquant les portes.

Point ne serait besoin de partir ni de claquer les portes si l'Hôtel de Ville était ce qu'il doit être, la maison de verre, où chacun peut voir en pleine clarté ce qui s'y fait.

REVUE & FÊTE MILITAIRE

Les Cercles des officiers, du Manège et du Sporting-Club Tourquennois se sont réunis pour la formation d'un comité d'honneur de la Revue et fête militaire, qui attire depuis plusieurs années, au terrain du Sporting-Club, une foule de nos concitoyens, heureux de pouvoir acclamer l'armée et les jeunes gens qui, dans quelques mois, seront fiers de servir leur Patrie.

De nombreuses adhésions de la part des différents éléments militaires et civils de notre ville furent envoyées au comité d'organisation apportant ainsi leur tribut de sympathie à l'œuvre admirable de patriotisme que Tourcoing tout entier sera fier d'encourager.

Le programme arrêté, promet d'intéresser au plus haut point tous ceux qui auront la bonne fortune d'assister à cette Revue militaire ; nous en donnerons dans quelques jours certains détails.

Tourcoing n'ayant pas la chance de posséder une garnison, aura cependant sa Revue militaire qui plaît au peuple, l'enthousiasme et lui procure l'occasion de manifester sa foi à l'armée.

Le Comité d'organisation qui fonctionnera en permanence tous les jours au Cercle des officiers, dès mercredi prochain, prendra toutes les dispositions nécessaires pour que le public qui promet d'être très nombreux cette année, puisse être à l'aise dans la vaste enceinte du Sporting, et emporte de cette fête un souvenir ému et confiant dans la force de nos soldats.

Afin que tous puissent profiter de cette fête absolument populaire, la commission a décidé que l'entrée serait gratuite. Seules des cartes donnant accès aux tribunes et dans l'enceinte réservée seront remises gracieusement aux autorités civiles et militaires, et à toutes les personnes dont les demandes seront acceptées par le Comité d'organisation.

A la "Ligue patriotique" des Françaises

C'est aujourd'hui, dimanche, qu'aura lieu la réunion générale de la Ligue. La séance commencera à 4 heures 1/2 précises. M. le colonel Keller fera une conférence très intéressante.

Au cours de la réunion plusieurs magnifiques surprises seront tirées en tombola.

Les heureux gagnants de ces quelques lots conserveront leur numéro qui peut encore leur amener la chance dans la grande tombola, qui sera tirée entre toutes les ligueuses sitôt la conférence.

Un grave accident dans un peignage

Un bras fracturé dans un gill-box

Un grave accident s'est produit dans le peignage de MM. A. Pollet, rue de Dunkerque. Une soigneuse, Mlle Marie Denys, âgée de 32 ans, demeurant rue de Louvois, voulait passer un ruban de laine dans le gill-box, quand soudain, elle eut la main gauche entraînée entre deux organes. Ses compagnes d'atelier témoins de l'accident se portèrent aussitôt à son secours. Dégagée de sa situation critique, l'ouvrière fut transportée dans une salle d'infirmerie où M. le docteur Recherf vint peu de temps après, lui donner ses soins.

Le praticien constata une fracture compliquée des deux os de l'avant bras avec section des muscles extenseurs. Les blessures nécessiteront probablement l'amputation de la main l'infortunée sera contrainte à un repos de deux mois.

LES APACHES DANS LA RUE

Nos lecteurs se souviennent de la scène scandaleuse qui s'est déroulée dans la nuit du 5 au 6 juin, des jeunes gens en goguettes mirent tout un quartier en émoi, pénétrant dans des estaminets, brisant les vitres et les étagères, mettant à sac les débits, se livrant à des actes de violence sur de paisibles passants et les blessant même à coups de couteau. Un de ceux-ci, André Honorez, domicilié rue des Filatures, à Roubaix, fut arrêté.

Honorez, interrogé samedi par M. Houeix, a répondu pour sa défense ne se souvenir de rien.

Il sera prochainement renvoyé à une audience correctionnelle.

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de M. Achille Delobel, fils de M. et Mme Delobel-Soleil, avec Mlle Madeleine Mouton, fille de Mme Jules Mouton-Caby.

LA RECETTE AUXILIAIRE DES POSTES DU BLANC-SEAU. — A partir de lundi 3 juillet au matin, la recette auxiliaire des Postes sera transférée rue de Mouvaux, 143.

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du dimanche, 2 juillet 1911

N° 18.

LA ROBE DE LAINE

PAR HENRY BORDEAUX

Pierre Ducal s'avança pour la saluer. Pendant qu'il s'inclinait, je distinguai sur la robe la gauchesse d'un faux pli. Il se redressa et me regarda. Je crus entendre son interprétation :

« Sans doute, ce n'est pas de chez Moutet. »

Je m'aperçois que j'accorde trop de place à des impressions presque imperceptibles, qui glissaient et fuyaient aussitôt nées. Elles signifiaient néanmoins cette invisible fêlure du bonheur qui le rend plus vulnérable, plus facile à briser.

Le ciel avait cette tente délicate qu'il prend dans les climats de montagne à l'arrière-saison, et qui va du bleu pâle au gris de perle comme si, jusque dans sa transparence, il annonçait les neiges prochaines.

Raymonde, pour me rapprocher d'elle à chaque instant de ce jour unique, m'avait prié de lire la messe de mariage.

— Vous verrez, m'avait-elle assuré, comme les prières liturgiques sont belles.

Je les ai en effet. J'ai tant relu depuis sa mort les épîtres de saint Paul : « ....Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car nul ne hait sa propre chair, mais il la nourrit et l'entoure de soins, comme fait le Christ pour l'Eglise, parce que nous sommes des membres de son corps, formés de sa chair et de ses os... Ils seront deux dans une seule chair... »

Je comprenais, j'ai compris un instant, du moins, ce miracle de l'amour immortel qui ose braver le temps et ses injures parce qu'avec l'union de chair et d'esprit il apporte l'unité, l'ordre, le calme. Oui, je comprenais qu'en aimant Raymonde et l'amour de Raymonde, j'aimais le meilleur de moi-même, le cœur de mon cœur, ce qui demeure en nous quand la jeunesse s'en va, ce qui, en chacun de nous, fait partie de la force vivante de Dieu.

J'avais fermé le livre d'heures. Les pensées qui m'emportaient me rafraîchissaient comme une eau lustrale. J'éprouvais une sorte d'extase. Nous étions à genoux, ma fiancée me fit signe de me lever comme elle. Je l'embrassais toute du regard comme un objet infiniment précieux, dont la grâce intérieure dépassait mille fois encore la beauté visible. Cependant elle me souriait avec confiance. Et ce fut entre nous, à cette minute, la promesse mystique qui, par avance, contient le « oui » sacramentel.

Un léger mouvement de retraite me permit d'apercevoir Pierre Ducal. Je connaissais bien le sourire pointu qui lui creusait les joues. Il s'amusait, il collectionnait les anecdotes, déjà il préparait un récit où je figurerais en premier communiant. J'en avais l'intuition. Envahi soudain par la crainte d'être ridicule, je surveillai mes attitudes. L'extase ne revint plus. Je passai l'anneau nuptial au doigt de ma femme avec l'indifférence qu'on met à quelque petite besogne matérielle.

Après le lunch, Ducal demanda l'automobile. Le soir même, il désirait repartir pour Paris. On rechargea ses malles qui n'avaient guère servi. Après qu'il eut disparu au tournant de la route, broyant sous les roues les branches de sapin qu'on n'avait pas ramassées, je respirai mieux, j'éprouvai un véritable soulagement. Raymonde s'en aperçut.

— Pourquoi, me dit-elle, n'aviez-vous pas cet air-là tout à l'heure ? Pendant la messe, vous avez changé. Regretteriez-vous quelque chose ?

— Oh ! Raymonde, que pourrais-je regretter ?

— Attendez. J'ai cru deviner. Vous examiniez ma robe blanche. Peut-être ne me va-t-elle pas très bien ?

— Mais si, je vous assure.

— Non, non, je le sais. J'aurais trop chagriné ma petite couturière de la ville, si j'avais donné ma commande à une autre. Un mauvais pli, qu'est-ce que c'est ? Un abandon au milieu du bonheur, convenez que c'eût été méchant.

J'en convins, et je ne découvris plus le mauvais pli, comme s'il eût disparu avec Pierre Ducal.

Mme Mairieux, à qui le colonel Briare racontait ses chasses à courre dans la forêt de Fontainebleau, avait suivi la direction de notre conversation. Elle se rapprocha de nous pour excuser sa fille.

— Je l'ai grondée. Elle manque de coquetterie. Vous saurez lui en donner.

— Est-ce nécessaire, protesta Raymonde en riant.

— Sans doute, pour le monde où ton mari te conduira. Tu seras habillée par les grands couturiers. A-t-elle de la chance, colonel ?

A chacun elle vantait la chance de Mme Cernay. Ces deux mots, Madame Cernay, prenaient dans sa bouche une importance majestueuse. Notre mariage la flattait comme un hommage personnel. Mais le manque d'invités lui paraissait déraisonnable, injurieux, désolant. Il lui fallait toujours s'adresser aux mêmes témoins. Faute de mieux, elle ordonna d'héberger tous les paysans qui, ce jour-là, passeraient devant la grille.

Lorsque, le soir venu, j'emmenai ma femme, au moment des adieux Mme Mairieux considéra sa fille avec admiration avant de l'embrasser, comme un chef de corps donne l'accolade au rouveau décoré. Le château représentait à ses yeux la terre promise.

Son mari s'émut d'une autre manière :

— C'est mon unique enfant, me recommanda-t-il. Ayez soin d'elle.

Il ne put en dire davantage, craignant de s'attendrir. Au milieu de notre groupe qu'agitaient des sentiments divers, Raymonde gardait son visage de paix.

Il n'y avait que l'avenue à remonter et nous étions chez nous.

Après les rameaux de sapins qui jonchaient le devant du pavillon, nous trouvâmes la terre dure qui craquait sous nos pas, car il gelait. La nuit n'était pas obscure. Entre les marronniers dépouillés dont se découpaient les branches noires, et les chênes aux feuilles sèches et ratatinées, fourmillaient tant d'étoiles dans la profondeur du ciel. Elles se touchaient presque, elles semblaient remuer comme des abeilles. Du moins cette palpitation m'est demeurée dans le souvenir. Ai-je revu des nuits pareilles ? Ai-je rêvé celle-là ? Je ne sais plus maintenant.

Le froid piquait. Je proposai :

— Si nous courions ?

— Courons, dit-elle.

Elle ramassa d'un geste adroit la queue de sa robe de noce et elle s'élança. L'habitude des bois lui donnait de l'agilité. Je vois encore devant moi cette fuite claire sur l'ombre, les arbres nus, la pelouse centrale et ses urnes vides. Oui, c'était une nuit exceptionnelle, une nuit sainte, où, dans le silence auguste, j'entendais deux petits souliers qui battaient le sol.

Je m'étais arrêté. Je la poursuivis enfin. Elle atteignit la première les arceaux du cloître. Sans doute l'animation du ciel, à son tour, la frappa. Quand je la rejoignis, elle me le montra avec ces paroles :

— Il n'y a pas d'ét